



- Nommée en juin 2019.
- Expérience très variée dans le secteur public, notamment : Bureau du Conseil privé; conseillère spéciale du secrétaire adjoint du Cabinet; Citoyenneté et Immigration Canada; sous-ministre adjointe (Services intégrés) et dirigeante principale des finances chez Ressources naturelles Canada.

MANDAT

- Fournir au ministre de la Défense nationale en temps opportun des conseils financiers stratégiques et des orientations sur les lignes directrices clés du ministère, afin de mieux appuyer l'exécution du mandat et des opérations de la Défense.
- Être une partenaire de confiance qui fournit des services et conseils financiers favorisant une prise de décisions éclairées et un régime de responsabilisation dans tout le ministère.
- Diriger la communauté financière du ministère en créant une vision de la finance pour l'avenir, qui dynamise davantage les activités de la Défense.

FAITS SAILLANTS

Nombre total d'employés :

- 454

Budget :

- 46 M\$ par année et 160 M\$ pour les comptes ministériels – total de 206 M\$

Principaux bureaux :

- Quartier général de la Défense nationale (Carling)
- Quartier général de la Défense nationale (Pearkes), au besoin

PARTENAIRES CLÉS

Internes :

- Ensemble de l'Équipe de la Défense

Externes : (y compris d'autres ministères fédéraux)

- Secrétariat du Conseil du Trésor
- Bureau du Conseil privé
- Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- Partenaires du Groupe des cinq
- Pays alliés
- Industrie
- Milieux universitaires, y compris Comptables professionnels agréés du Canada
- Finances Canada

ENJEUX PRINCIPAUX

Protection, Sécurité, Engagement (PSE)

- La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie PSE est essentielle à l'avenir de nos engagements nationaux, continentaux et internationaux. La Défense nationale réalise des progrès importants dans le cadre des 342 projets d'immobilisations financés annoncés dans PSE : 74 % sont en cours de réalisation ou ont été achevés en juillet 2021.
- Afin de s'assurer que les FAC puissent remplir leur mandat dans un contexte de menace en évolution, l'équipe des Finances dirige l'établissement des coûts pour le renforcement des défenses nationale et continentale du Canada (modernisation du NORAD) afin d'éclairer les décisions stratégiques pour les engagements futurs de la Défense. Si ces décisions ne sont pas soutenues, les Canadiens risquent de faire face à des menaces émergentes auxquelles les capacités et les ressources actuelles des FAC ne peuvent répondre.

Plan des présentations au Conseil du Trésor 2021-2022

- Le plan des présentations au Conseil du Trésor (CT) est déterminé par la disponibilité des fonds, l'état de préparation des projets, les priorités du ministère et du gouvernement, et par la capacité existante dans le programme du CT. Le plan de 2021-2022 [CAVIARDÉ], nécessitant une coordination étroite avec votre cabinet.
- À cause de l'interruption provisoire des réunions du CT due à la période électorale, le programme à venir est très chargé. Il y a un risque que des présentations du MDN ne soient pas prises en considération comme prévu. Si des présentations ne sont pas approuvées, il pourrait en résulter d'importantes pressions financières et des retards dans l'échéancier et l'exécution des projets.

Financement par le biais du processus d'établissement du budget des dépenses 2021-2022

- Les crédits accordés au ministère comprennent des niveaux de référence pluriannuels que le Conseil du Trésor approuve chaque année et auxquels le ministère accède par l'intermédiaire du processus d'établissement des budgets du Parlement.
- En raison de l'élection, il se peut que le processus d'établissement du budget des dépenses ne suive pas son cycle normal. S'il y a des retards dans le Budget supplémentaire des dépenses, le ministère risque de devoir reporter ou annuler des dépenses prévues. Le risque est atténué par la gestion de la trésorerie, mais une absence prolongée de l'accès au financement en cours d'exercice peut avoir une incidence sur la réalisation des priorités ministérielles.

Dépôt des observations de vérification du BVG pour 2020-2021

- La Défense nationale fait l'objet d'une vérification annuelle par le vérificateur général (VG). Au cours des 17 dernières années, le VG a inclus dans son rapport annuel des commentaires sur la capacité du ministère à rendre compte correctement des quantités et des valeurs de ses stocks et de ses éléments d'actif groupés.
- Nous ne prévoyons pas de changement cette année.
- Le VG est tenu de déposer son rapport annuel au plus tard le 31 décembre de chaque année (ou si la Chambre ne siège pas à ce moment-là, le rapport est déposé dans les 15 premiers jours de la reprise des travaux de la Chambre).
- Il est possible que l'on demande alors au ministère de comparaître devant le Comité permanent des comptes publics.